



Communiqué de presse

Grenoble, le 11 décembre 2019

Contact presse

Zoé Fertier

Responsable Relations presse

04 76 76 53 63 // zfertier@chu-grenoble.fr

Communiqué de presse

Les projets de recherche et la qualité de prise en charge des patients seront bientôt boostés par l'utilisation d'un entrepôt de données de santé, autorisé récemment par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL). Le CHU Grenoble-Alpes est précurseur de la démarche.

Le CHU Grenoble-Alpes (CHUGA), établissement de référence et de recours pour les quatre territoires de l'Arc alpin, est autorisé depuis le 10 octobre 2019 par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) à mettre en œuvre un traitement de données à caractère personnel ayant pour finalité un entrepôt de données de santé, dénommé PREDIMED. Le CHU Grenoble-Alpes est le 4^{ème} CHU français à décrocher cette autorisation après l'APHP, le CHU de Nantes et le CHU de Lille.

PREDIMED, quelle utilisation pour cet entrepôt de données de santé ?

L'entrepôt PREDIMED regroupe l'ensemble des données générées au cours de la prise en charge des patients au CHU Grenoble-Alpes : les données de soins mais également les données administratives ainsi que d'autres données générées par le fonctionnement du CHU Grenoble-Alpes. Ces données sont conservées dans l'entrepôt pour une durée de 20 ans, dans le strict respect des textes en vigueur afin de garantir le respect des droits individuels.

PREDIMED est destiné à être la source principale de données pour des projets à des fins de recherche dans le domaine de la santé effectuée par les professionnels du CHU et ses partenaires extérieurs, d'amélioration de la prise en charge des patients ainsi que du pilotage de l'établissement. Conformément aux référentiels en vigueur, les données de PREDIMED ne seront pas exploitées à des fins de promotion des produits de santé ou à des fins d'exclusion de garanties des contrats d'assurance et de modification de cotisations ou primes d'assurance.

PREDIMED, fruit d'un travail collaboratif

Le projet PREDIMED a été initié par le Pr Jean-Luc BOSSON, chef du pôle Santé publique, avec le concours des Prs Alexandre MOREAU-GAUDRY et Pascal MOSSUZ, missionnés par la Direction générale et la Commission médicale d'établissement pour mener à bien ce projet.

L'autorisation accordée par la CNIL est le fruit d'un travail collaboratif inter-pôle débuté en juin 2016 qui a réuni jusqu'à 30 personnes provenant des directions supports (direction de la Recherche en santé et de l'Innovation, direction des Services numériques), des pôles d'activité non clinique (biologie, imagerie, pharmacie, santé publique) mais également de services et équipes de terrain.

L'équipe projet se compose également de deux ingénieurs de l'Université Grenoble-Alpes (UMS GRICAD) et de plusieurs membres des laboratoires du site santé (TIMC-IMAG, GIN, IAB).

Une gouvernance spécifique a été mise en place associant des professionnels de santé, des chercheurs et des représentants des patients. Tout projet qui demande un accès à un sous-ensemble de données, fait l'objet d'un avis par le Comité d'Orientation sur sa faisabilité d'un point de vue méthodologique, règlementaire et technique. Si le projet est retenu, il est soumis au Comité Scientifique et au Comité Ethique et Déontologique ad hoc.

Une plateforme sécurisée, performante, dotée des capacités de stockage et d'analyse distribuées a été mise en place avec une architecture innovante. Cette plateforme est hébergée à la Direction des Services numériques du CHU Grenoble-Alpes. L'accès aux données est limité à un groupe restreint d'experts associant médecins, ingénieurs en informatique et mathématiques appliquées, data-scientists, data-analysts et statisticiens.

La méthodologie de la construction de PREDIMED a fait l'objet d'une communication dans la conférence internationale Medinfo (août 2019).

PREDIMED, vers une mise en œuvre opérationnelle

L'autorisation de la CNIL est une étape clé ouvrant la possibilité de rentrer dans la phase opérationnelle. Plusieurs projets sont déjà identifiés relevant des thématiques diverses (imagerie, observatoire des dispositifs médicaux, information médicale, etc.) et démarrerons dès la fin de la campagne d'information des personnes concernées.

Le CHU Grenoble-Alpes s'appuie sur l'ensemble de son écosystème, et plus particulièrement sur ses composantes universitaires, pour offrir un lieu unique de collaborations pédagogiques, scientifiques et industrielles entre cliniciens, ingénieurs, chercheurs, entreprises et étudiants, au service du développement de l'innovation technologique et de la recherche fondamentale et translationnelle en santé. La plateforme PREDIMED sera un élément important en faveur de la participation du CHU au projet MIAI@Grenoble-Alpes, labellisé dans le cadre de l'appel à projet 3IA¹ en mai 2019, et qui a inscrit la santé comme un de ses deux domaines d'application privilégiés.

¹ Grenoble est un des quatre sites universitaires français retenus par le niveau national pour accueillir un institut interdisciplinaire d'intelligence artificielle avec Nice, Paris et Toulouse.